

Le Rappel Républicain

Deuxième Année. — N° 261

Dimanche 18 Septembre 1904

Journal Démocratique Quotidien

LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SONT PAS RENDUS

LES ABONNEMENTS PARTENT DES 1^{er} & 16 DE CHAQUE MOIS

ADMINISTRATION ET RÉDACTION : 4, Rue Stella
A LYON, exclusivement aux bureaux de la Société
A PARIS, dans toutes les Agences de Publicité.

ABONNEMENTS.

Tris mois	6 fr.	12 fr.	24 fr.
Six mois	10 fr.	20 fr.	40 fr.
Un an	18 fr.	36 fr.	72 fr.

Tris mois 6 fr. Six mois 10 fr. Un an 18 fr.

Tris mois 6 fr. Six mois 10 fr. Un an 18 fr.

FAITS DU JOUR

Le dernier conseil des ministres donne lieu à d'intéressantes révélations de la part du « Figaro ».

M. Charles Laurent continue dans le « Matin » sa violente campagne contre le général André à propos des réformes de Saint-Cyr.

La « Croix » publie une lettre de Mgr Gay donnant le démenti le plus formel à l'interview de M. Mouton.

Les grèves de Marseille continuent sans espoir prochain d'entente.

Hier s'est tenue à Lyon la première séance du congrès de l'enseignement libre.

Rien de nouveau en Extrême-Orient : les Japonais semblent vouloir reprendre l'offensive.

Les grèves se poursuivent en Italie, notamment à Gènes et à Milan. Elles affectent un caractère violent.

La Grève

Les négociations, péniblement conduites depuis quelques jours à Marseille, viennent d'être rompues. Il est permis de regretter : il serait puéril de s'en étonner. Le conflit qui met aux prises aujourd'hui les Syndicats patronaux et les Syndicats ouvriers n'est pas de ceux qui admettent les transactions moyennes et les solutions provisoires. A ne considérer que les causes immédiates, la grève est terminée ; on peut rediger des lettres de réconciliation, mais la grève elle-même n'est que le symptôme d'une situation plus grave. En réalité, la crise de Marseille tient à des causes profondes et générales. L'industrie qui vit selon des contrats librement consentis, et sous la sauvegarde des lois, se trouve aujourd'hui dans des conditions anarchiques : c'est l'organisation même du travail qui est en jeu ; c'est par une véritable lutte de classes que les Syndicats ouvriers prétendent imposer leur hégémonie.

Que peuvent devenir dès lors les tentatives de conciliation ? Depuis quinze jours le président de la chambre de commerce et le préfet des Bouches-du-Rhône multiplient les entretiens, renouent sans cesse les tentatives, et se donnent beaucoup de peine pour découvrir des moyens termes. On peut constater les résultats de ces efforts. Il y a eu cependant, chez les armateurs, un désir de transaction des plus évidents. La Compagnie transatlantique a poussé l'esprit de conciliation aussi loin que possible, et M. Pelletan lui-même, qui régit sur les esprits des inscrits et des dockers, a dû rendre justice aux intentions de M. Charles-Roux. Déjà même, certains journaux socialistes criaient victoire et assuraient que la fin de la grève marquait le triomphe des Syndicats. Entre les inscrits et les armateurs, d'une part, entre les dockers et les entrepreneurs de manutention de l'autre, deux projets de contrats avaient été établis. Ils semblaient l'un et l'autre acceptés par les principaux représentants des Syndicats. Mais voici que dans deux assemblées générales, les dockers et les inscrits repoussent les conditions réclamées par les Syndicats patronaux. Les inscrits et dockers, écrit un journal socialiste, se refusent à toute concession. La situation ne fut plus grave. A cet effet, avoir été décidée en dépit des menaces, dans leurs entretiens avec les Syndicats patronaux, les chefs des syndicats ouvriers avaient l'air d'accepter leur compte les conditions des contrats et de croire que les assemblées générales les accepteraient aussi. Il n'en fut rien. Les meneurs ont-ils changé d'avis ? ou bien sont-ils déjà débordés et suppléants auprès du grand nombre par des promesses ? C'est ce qu'on ne distingue pas encore bien clairement. D'après la relation, d'esprit très socialiste, que donne l'*Humanité*, les dockers se sont montrés glacés et irrités en écoutant les citoyens Manot et Bassot, et le journal de M. Jaurès semble dire que le prolétariat, s'abandonnant à des suggestions étrangères, a manqué de calme. En dockers et inscrits n'ont rien voulu accepter des contrats nouveaux. Pour ces dépités exaspérés par ces longs jours d'attente, étourdis par les promesses et par toutes sortes de doctrines fallacieuses, il semble qu'il y ait dans les événements présents une vraie lutte de classe. Tout ce qui vient d'eux se brise à une fin non recevable.

Il serait bien difficile aux syndicats patronaux de se faire illusion sur la durée des trêves qu'ils pourraient conclure. La longue liste des infractions aux contrats de 1903, des mises à l'index,

INFORMATIONS

AU VATICAN

Paris, 17 septembre.

Le *Siecle* annonce que le Vatican exigerait la démission de Mgr Escoffier, coadjuteur de Mgr Fenucci, évêque de Ténos dans le Yunan. Les motifs qu'il en donne paraissent assez invraisemblables.

Le *Siecle* ajoute que M. l'abbé Birot, vicaire général de Mgr Mignot, archevêque d'Albi, serait traduit devant le Saint-Office, pour avoir, avant la condamnation de M. l'abbé Loisy, écrit un article en faveur de l'auteur de l'*Evangelium et l'Eglise*.

Enfin, le Saint-Office, toujours d'après le *Siecle*, préparerait un exposé du système de M. Loisy, exposé qui serait suivi d'une liste de propositions tirées de ses livres. On le publiera en les condamnant solennellement.

Nous ne sommes pas en mesure de confirmer, ni de démentir les affirmations du *Siecle*. Nous les signalons donc avec les réserves indispensables.

LE CONVENT MACONNIQUE

Paris, 17 septembre.

Les délégués des Loges ont continué hier la discussion des questions mises à l'étude jeudi et ont procédé à de nouvelles élections. Mais, si les réunions précédentes s'étaient passées sans incident, il n'en a pas été de même hier.

Avant l'ouverture de la séance, en effet, comme M. Victor Charbonnel venait d'entrer dans l'immeuble de la rue Cadet et se disposait à pénétrer dans la salle, il en a été empêché et a reçu notification qu'il avait été exclu de la franc-maçonnerie pour une période de dix années.

Le directeur de la *Raison* s'est alors rendu au secrétariat du Grand-Orient où, après avoir vivement protesté contre cette décision, il a fait appel de la mesure qui le frappe.

L'EXPOSITION DE SAINT-LOUIS

Paris, 17 septembre.

La délégation ouvrière envoyée par le gouvernement à l'Exposition de Saint-Louis a quitté Paris ce matin ; elle s'embarquera cette après-midi au Havre pour New-York ; elle visitera Saint-Louis et les principaux centres industriels.

La Situation Politique

AU CONSEIL DES MINISTRES

Paris, 17 septembre.

Le *Figaro* donne sur la séance du conseil des ministres qui précède le discours d'Auxerre des détails bien étonnants :

C'était, dit-il, quelques jours après la publication par un journal autrichien de l'interview où M. Combes s'était prononcé pour la séparation de l'Eglise et de l'Etat et pour l'abandon du protectorat de la France sur les catholiques en Orient. Avant le conseil, les ministres s'approchèrent de M. Combes et même ses partisans ne lui cachèrent pas qu'ils avaient été surpris. Pour ceux-ci, la surprise était bonne, pour les autres elle était mauvaise.

M. Combes, prenant son air indifférent, répondait à tous : « Nous allons voir cela tout à l'heure. »

Le conseil s'ouvrit. On expédia les affaires courantes, des brouilleries sans intérêt et la séance se trouva ainsi terminée. Alors M. Combes, sur un ton de conversation beaucoup plus que sur le ton d'une déclaration officielle, s'exprima peu près ainsi : « Vous avez lu cette conversation qu'un journaliste autrichien dit avoir eue avec moi ; j'ai été trompé. Ce monsieur s'est présenté à moi avec une lettre d'introduction, disant qu'il voulait faire un article sur « M. Combes chez lui, en vacances ». J'ai cru que ce journaliste serait nommé de parole ; j'ai causé avec lui, mais je n'ai pas tenu les propos qu'il m'a prêtés. »

A ce moment, un ministre interrompit : « Surtout sur le protectorat catholique. J'ai bien vu tout de suite que vous n'aviez pas pu dire ce qu'on vous attribue. La séparation de l'Eglise et de l'Etat, si elle doit un jour se faire, n'implique nullement la renonciation de la France au protectorat. Ce protectorat, nous ne le devons pas au pape ; c'est une affaire que François I^{er} a arrangée directement avec le Grand Turc. »

« Evidemment », répondit M. Combes, un peu embarrassé ; d'ailleurs, je rectifierai à Auxerre. »

Les ministres s'en allèrent ; il n'avait pas été délibéré du tout sur la question de la séparation de l'Eglise et de l'Etat. Et M. Combes, malgré sa promesse, ne rectifia rien à Auxerre des propos à lui prêtés par l'interviewer de Vienne.

Le *Figaro* est certain de l'exactitude au fond de son récit, aussi certain que s'il en tenait les éléments d'un membre du cabinet.

La prochaine séance du conseil des ministres ne sera pas banale.

Interview de Mgr Gay

Formel Démenti

Paris, 17 septembre.

La *Croix*, dans sa deuxième édition d'hier, qui ne paraît qu'assez tard dans la soirée, publie le télégramme suivant qui lui a été adressé de Cannes par Mgr Gay :

« Je suis absolument indigné du roman absurde, injurieux, de M. Mouton. Tout est faux, forme et fond. Je vous prie d'insérer. »

« Mgr GAY. »

Une Lettre de Mgr Gay

Paris, 17 septembre.

INFORMATIONS

AU VATICAN

Paris, 17 septembre.

Le *Siecle* annonce que le Vatican exigerait la démission de Mgr Escoffier, coadjuteur de Mgr Fenucci, évêque de Ténos dans le Yunan. Les motifs qu'il en donne paraissent assez invraisemblables.

Le *Siecle* ajoute que M. l'abbé Birot, vicaire général de Mgr Mignot, archevêque d'Albi, serait traduit devant le Saint-Office, pour avoir, avant la condamnation de M. l'abbé Loisy, écrit un article en faveur de l'auteur de l'*Evangelium et l'Eglise*.

Enfin, le Saint-Office, toujours d'après le *Siecle*, préparerait un exposé du système de M. Loisy, exposé qui serait suivi d'une liste de propositions tirées de ses livres. On le publiera en les condamnant solennellement.

Nous ne sommes pas en mesure de confirmer, ni de démentir les affirmations du *Siecle*. Nous les signalons donc avec les réserves indispensables.

LE CONVENT MACONNIQUE

Paris, 17 septembre.

Les délégués des Loges ont continué hier la discussion des questions mises à l'étude jeudi et ont procédé à de nouvelles élections. Mais, si les réunions précédentes s'étaient passées sans incident, il n'en a pas été de même hier.

Avant l'ouverture de la séance, en effet, comme M. Victor Charbonnel venait d'entrer dans l'immeuble de la rue Cadet et se disposait à pénétrer dans la salle, il en a été empêché et a reçu notification qu'il avait été exclu de la franc-maçonnerie pour une période de dix années.

Le directeur de la *Raison* s'est alors rendu au secrétariat du Grand-Orient où, après avoir vivement protesté contre cette décision, il a fait appel de la mesure qui le frappe.

L'EXPOSITION DE SAINT-LOUIS

Paris, 17 septembre.

La délégation ouvrière envoyée par le gouvernement à l'Exposition de Saint-Louis a quitté Paris ce matin ; elle s'embarquera cette après-midi au Havre pour New-York ; elle visitera Saint-Louis et les principaux centres industriels.

La Situation Politique

AU CONSEIL DES MINISTRES

Paris, 17 septembre.

Le *Figaro* donne sur la séance du conseil des ministres qui précède le discours d'Auxerre des détails bien étonnants :

C'était, dit-il, quelques jours après la publication par un journal autrichien de l'interview où M. Combes s'était prononcé pour la séparation de l'Eglise et de l'Etat et pour l'abandon du protectorat de la France sur les catholiques en Orient. Avant le conseil, les ministres s'approchèrent de M. Combes et même ses partisans ne lui cachèrent pas qu'ils avaient été surpris. Pour ceux-ci, la surprise était bonne, pour les autres elle était mauvaise.

M. Combes, prenant son air indifférent, répondait à tous : « Nous allons voir cela tout à l'heure. »

Le conseil s'ouvrit. On expédia les affaires courantes, des brouilleries sans intérêt et la séance se trouva ainsi terminée. Alors M. Combes, sur un ton de conversation beaucoup plus que sur le ton d'une déclaration officielle, s'exprima peu près ainsi : « Vous avez lu cette conversation qu'un journaliste autrichien dit avoir eue avec moi ; j'ai été trompé. Ce monsieur s'est présenté à moi avec une lettre d'introduction, disant qu'il voulait faire un article sur « M. Combes chez lui, en vacances ». J'ai cru que ce journaliste serait nommé de parole ; j'ai causé avec lui, mais je n'ai pas tenu les propos qu'il m'a prêtés. »

A ce moment, un ministre interrompit : « Surtout sur le protectorat catholique. J'ai bien vu tout de suite que vous n'aviez pas pu dire ce qu'on vous attribue. La séparation de l'Eglise et de l'Etat, si elle doit un jour se faire, n'implique nullement la renonciation de la France au protectorat. Ce protectorat, nous ne le devons pas au pape ; c'est une affaire que François I^{er} a arrangée directement avec le Grand Turc. »

« Evidemment », répondit M. Combes, un peu embarrassé ; d'ailleurs, je rectifierai à Auxerre. »

Les ministres s'en allèrent ; il n'avait pas été délibéré du tout sur la question de la séparation de l'Eglise et de l'Etat. Et M. Combes, malgré sa promesse, ne rectifia rien à Auxerre des propos à lui prêtés par l'interviewer de Vienne.

Le *Figaro* est certain de l'exactitude au fond de son récit, aussi certain que s'il en tenait les éléments d'un membre du cabinet.

La prochaine séance du conseil des ministres ne sera pas banale.

Interview de Mgr Gay

Formel Démenti

Paris, 17 septembre.

La *Croix*, dans sa deuxième édition d'hier, qui ne paraît qu'assez tard dans la soirée, publie le télégramme suivant qui lui a été adressé de Cannes par Mgr Gay :

« Je suis absolument indigné du roman absurde, injurieux, de M. Mouton. Tout est faux, forme et fond. Je vous prie d'insérer. »

« Mgr GAY. »

Une Lettre de Mgr Gay

Paris, 17 septembre.

Je ne puis qu'y ajouter dans cette lettre, que vous voudrez bien insérer dans votre journal, ma protestation la plus vigoureuse contre le ton outragé et les scènes grotesques, romanesques, inventées à plaisir, qui composent la forme et le fond du dernier article du *Matin*.

C'est pour avoir connu M. Mouton à Lyon, dans son œuvre de la *France libre*, que je l'ai toujours sympathiquement accueilli. Ses écarts de langage m'ont souvent péniblement affecté ; mais, garant le silence devant d'abominables inventions parues ailleurs, je ne pouvais ni ne voulais le rompre à son sujet. Il a fallu que ce dernier article fit déborder la coupe pour que je me sentisse obligé de lui opposer un démenti profondément attristé.

Il est tout à fait étrange, et moi, comme tout était calme et tranquille dans ma maison de Laval. Les « valets gâlonnés », le « maître affolé et en larmes » sont sortis simplement de l'imagination de l'écrivain, tout comme les propos qu'il me prête. Mais, à côté de cela, il est telles expressions que les pires ennemis n'auraient osé employer et que je ne puis attribuer qu'à un moment d'égarement.

Veuillez agréer, monsieur le directeur, mes respectueux sentiments.

Pierre-Joseph GRAY.

La *Croix* fait suivre cette lettre de ces commentaires :

« M. Mouton est à peine de retour d'Espagne, d'où M. Chaumié lui infligeait un démenti que son journal, du reste, n'a pas inséré. Précédemment, on se souvient que le P. Flemming et M. l'abbé Cetty ont dû déclarer que leurs prétendues interviews publiées par le même journaliste, au sujet des congrégations et de l'expulsion de M. l'abbé Delors, étaient de la littérature purement légendaire. »

« Ce qui aggrave le cas, c'est la déclaration faite par lui à Dom Clovis, de la Grande-Chartreuse, qui refusait de lui répondre : « Quoique vous ne vouliez pas me répondre, je publierai quand même une interview de vous. » Et prenant sa plume, il faisait un récit complètement inventé. »

« Il le terminait en disant qu'au dessus de la porte du monastère, il voyait la croix dominant le globe et la devise : « *Stat crux dum volubilis orbis* », alors que ni cette fausseté, ni la croix, ni le globe ne se trouvent sur cette porte. Inventer de toutes pièces les interviews refutes et les rédiger de telle manière qu'elles déshonorent ceux à qui on les attribue, ce sont des mœurs qui nuisent au journalisme tout entier. C'est à ce titre qu'ayant reçu le démenti, il était de notre devoir d'ajouter la protestation. »

M. Caponi n'a pas hésité. A la réception donnée au ministère des affaires étrangères en l'honneur de la presse internationale rassemblée à Vienne, il a eu l'occasion de causer avec le comte Goluchowski et il a mis à profit. A peine a-t-il agité la question qu'il avait posée à M. de Koberger que le comte Goluchowski a répondu vivement :

« Il est inutile de continuer : nous n'avons pas, quant à nous, à nous occuper de cette éventualité, car, avec M. Combes ou sans M. Combes, la France n'abandonnera jamais le protectorat des chrétiens d'Orient. »

La Réforme de Saint-Cyr

VIOLENTE CAMPAGNE

Paris, 17 septembre.

M. Charles Laurent n'arrête pas sa campagne et il fait aujourd'hui le récit d'un des nombreux scandales qui sont le fait de l'administration du général André.

Il y avait une fois, en 1901, dans une garnison du centre de la France, un officier, un lieutenant sorti dans les derniers rangs de l'Ecole de Saint-Maixent ; on ne le reconnaissait aucunement en militaire, militaire, car pour ce qui est de la police occulte, toutes les suppositions sont, hélas ! permises. Ses notes étaient fort mauvaises, si mauvaises que son colonel demanda bientôt avec insistance qu'une permutation défavorable fut imposée à ce collaborateur encombrant et nul.

Le ministre finit par faire droit en partie à cette requête d'un chef de corps soucieux de la bonne tenue de son régiment ; il désigna l'officier en question ; mais, par mégarde, le colonel, l'envoya dans une garnison de Choisy-le-Roi.

Première surprise pour les camarades ! Les camarades n'étaient pas au bout.

A Rouen comme à Clermont, la médiocrité jalouse et l'indiscrétion du lieutenant dépit à tout le monde ; son service parut défectueux en tout point, et pour la seconde fois le ministre fut prié de le placer ailleurs.

Avec une inlassable complaisance il y consentit, et pour se débarrasser évidemment d'un mauvais officier de troupe, il le nomma... instructeur à Saint-Cyr !

Pour le coup, fut une stupéfaction générale et prolongée ; il fallait que de telles qualités fussent ignorées de tous et qu'on lui connût en haut lieu des talents bien particuliers.

A Saint-Cyr, le nouvel instructeur fut nommé en 1903 trésorier du mess ; à défaut de compétence pour enseigner les élèves, on lui supposait du moins assez de fidélité pour garder la caisse.

Nouvelle déconvenue : il mangané la grenouille ! Un jour, on constata un déficit de seize à dix-huit cents francs. Le trésorier, pris sur le fait, dut se reconnaître coupable et se rendant chez le commandant de l'Ecole, il supplia que sans scandale on le laissât quitter l'armée ; il offrit sa démission.

Le général Marcot, ne se reconnaissant pas le droit de laisser sortir par la grande porte un homme qui avait abusé de la confiance de ses pairs, lui infligea des arrêts de rigueur pour attendre la décision ministérielle et proposa la mise en prévention de conseil de guerre ou de réforme.

Il fut y avoir alors un émouvant combat entre des sentiments divers dans le cœur de M. le général André. Frapper un officier qui lui avait rendu tant de services cachés, c'était dur ! Mais innocenter un voleur et donner tort aux vols, c'était grave !

Le résultat, que je trouve prodigieux, de cette lutte épineuse entre la justice impartiale et le plus vil intérêt fut celui-ci : le ministre de la guerre, fidèle avant tout à ses amitiés, nomma lieutenant, dans un régiment de Paris où il est encore, l'ancien garnisier de Clermont, de Rouen et de Saint-Cyr.

Vous avez maintenant sous les yeux l'admirable spectacle que nous offre M. le général André. On lui signale un mauvais officier : il le pousse. On le supplie d'en débarrasser l'armée : il le fourre à un poste d'honneur. On lui démontre qu'il a dépouillé ses camarades : il l'installe auprès de lui dans une place choisie. Qu'y a-t-il donc entre eux ?

COURTOISIE ALLEMANDE

Belfort, 17 septembre.

Depuis quelque temps, le colonel du 4^e zouaves faisait une cure à Niederbronn, station thermale de la Basse-Alsace, lorsque, pris d'une indisposition subite, il s'alla.

Au cours des manœuvres allemandes qui eurent lieu la semaine dernière aux environs de Belfort, le général et plusieurs officiers allemands vinrent loger à l'hôtel où notre compatriote est descendu et, ayant connu sa présence et l'indisposition dont il était atteint, le général prescrivit à une musique militaire de donner tous les soirs des concerts sous les tentes de l'officier français et de jouer principalement des œuvres françaises.

Le colonel fit exprimer sa gratitude au général et donna des ordres pour que des rafraichissements fussent servis aux musiciens. Ceux-ci lui envoyèrent leurs cartes. Ces faits ont produit une profonde sensation à Niederbronn.

EN ITALIE

LE PRINCE HÉRITIER

Racconigi, 17 septembre.

La naissance d'un fils a causé une joie indicible aux jeunes souverains. Le roi surtout ne pouvait croire à un pareil bonheur. Quelques heures auparavant, il disait encore d'un ton découragé au professeur Morisani qui l'assistait la reine en cette délicate circonstance : « Vous verrez que nous aurons encore une fille ! Ça nous en fera trois ! »

La reine a ressenti les symptômes précurseurs de sa délivrance vers huit heures du soir, au moment où elle se disposait à pénétrer dans sa chambre à coucher. Le roi veillait dans son cabinet de travail. On est venu l'avertir de l'imminente délivrance de la souveraine. Et le professeur Morisani, dont la chambre est voisine de l'appartement de la reine, a pris aussitôt toutes les dispositions commandées par la circonstance.

Aidé d'une levatrice, qu'on avait fait venir d'Angleterre, et du docteur Guirico, il a vainement essayé de remplir la tâche qui lui avait été confiée. Le roi se tenait dans une pièce contiguë à la chambre à coucher de la reine, puis, dans son impatience fébrile, il a voulu assister à la délicate opération. Lorsqu'il a vu que c'était un garçon, un *bel maschio*, il s'est écrié tout joyeux : « Dieu soit loué : c'est un prince ! »

Aussitôt, le roi s'est jeté dans les bras de la reine, souriante, émue, délicieusement heureuse de la joie de son royal époux et de l'embrassée tendrement. Par un sentiment de touchante affection maternelle, la reine Hélène a manifesté le désir que l'on prévint immédiatement les deux petites princesses Yolande et Mafalda de la naissance d'un *fratellino*. Celles-ci d'ailleurs attendaient avec une charmante impatience d'enfant gâtées l'événement joyeux qui devait leur donner un frère.

La reine Hélène ira achever sa convalescence à San-Rossore, près de Pise. Toutes les dispositions sont déjà prises à cet égard. Les jeunes souverains comptent quitter Racconigi dans quelques jours.

A San-Rossore, la reine Hélène recevra la visite de sa mère, la princesse de Montenegro. A laquelle elle a adressé, quelques heures après sa délivrance, un télégramme affectueux lui annonçant la bonne nouvelle.

LA GRÈVE GÉNÉRALE

Gènes, 17 septembre.

Hier soir, des troupes assez considérables de grévistes ont parcouru la ville, obligeant les marchands à fermer leurs magasins et profitant même de l'obscurité — les allumeurs sont en grève — pour les y contraindre par la violence.

Des collisions se sont produites entre les grévistes et la force publique. Un fonctionnaire, cinq agents de la Sûreté, deux carabinieri et deux gardes, ainsi que deux manifestants, ont été légèrement blessés.

A Milan, hier soir, vers dix heures et demie, un groupe de manifestants parcourait la place de la Cathédrale et réclamait la fermeture de la brasserie Casanova. Pendant que les agents accouraient, un manifestant, après avoir échangé quelques paroles avec des personnes qui se trouvaient dans la brasserie et protestant contre la prétention de faire fermer l'établissement, a donné un coup de couteau dans le ventre à un médecin dentiste, M. Giovanni Gola, ainsi que nous l'avons annoncé. La mort a été presque instantanée.

Deux individus soupçonnés d'être les auteurs de l'assassinat ont été arrêtés.

LA GUERRE Russo-Japonaise

La situation. — L'offensive japonaise. — Télégrammes de Kouroupatkine.

La médiation.

Paris, 17 septembre.

Il semble que l'accalmie de ces derniers jours ne soit pas loin de prendre fin. Les éclaireurs du général Kouroupatkine signalent la marche en deux colonnes de l'armée japonaise. Le général Nodzu à Benia-Poutza. Il ne serait pas impossible qu'il s'engage à bref délai une nouvelle bataille.

Les Nippons se font renforcer par de nouvelles divisions d'infanterie et par de nouvelles batteries d'artillerie débarquées sur le littoral du golfe de Liao-Toung. Le général Kouroupatkine, de son côté, se prépare avec activité à une nouvelle lutte. Avant-hier, tous les gé-

néraux ont assisté à un long conseil de guerre, sous la présidence de Kouroupatkine.

Actuellement, la ligne russe s'étend jusqu'à vingt kilomètres de Moukden, à l'est, dans la vallée de Chouanké (ou Houn-Ho). C'est là qu'on attend Kuroki. Le général du génie Velitschenko, qui a fortifié Liao-Yang, a élevé devant Tieling toute une chaîne de fortes redoutes reliées entre elles par des tranchées normales, dont l'approche est défendue par des fossés. En outre, Kouroupatkine a reçu d'importants renforts. Cela fait présager un choc aussi terrible que celui de Liao-Yang.

Le bruit s'est répandu que Port-Arthur était à tout extrême, faute de vivres et de munitions. C'est le *New-York Herald* et le *Times* qui ont lancé cette nouvelle. Il n'y a aucune confirmation officielle et elle cadre peu avec ce qu'on a dit ces temps-ci de la citadelle russe, qu'elle pouvait tenir encore trois mois.

LES OPÉRATIONS EN MANDCHOURIE

Télégrammes de Kouroupatkine

Saint-Petersbourg, 17 septembre.

Dans un télégramme adressé à l'empereur, le général Kouroupatkine proteste contre certains passages du rapport officiel du maréchal Oyama.

Ainsi, il est faux que les Japonais aient trouvé des balles dum-dum. Il s'agit simplement de balles de revolvers Rotas modèle 1897, ainsi que de balles de fusils, également modèle 1897, qui n'ont aucun rapport avec des balles dum-dum, bien qu'elles en aient quelque peu l'apparence. Ce projectile, en effet, ne subit aucune déformation en pénétrant dans le corps humain.

En outre, contrairement à ce qu'ils déclarent, les Japonais ne se sont emparés d'une petite quantité d'approvisionnements (huit jours de vivres au plus) et de quelques caissons en acier contenant des douilles d'un emploi problématique pour l'ennemi.

Certains journaux publient le texte du télégramme suivant qui aurait été adressé à Kouroupatkine par l'empereur :

« Moi, empereur, après avoir pris connaissance de votre rapport, ainsi que de toutes les circonstances de la bataille de Liao-Yang, je trouve que vous avez agi suivant votre devoir et en bon chef, en opérant la retraite qui, malgré les difficultés considérables, s'est admirablement effectuée. Je vous prie de remercier ma vaillante armée de la bravoure qu'elle a montrée et je vous adresse mes félicitations personnelles et mes souhaits de succès. Courage ! »

Le généralissime aurait télégraphié ses remerciements à l'empereur et annoncé que le télégramme impérial a été lu devant les drapeaux de chaque régiment de l'armée de Mandchourie.

